

COMMUNE DE STEIGE

Département du BAS-RHIN
Arrondissement de SELESTAT

Procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Nombre de conseillers élus
15

Séance du 29 juin 2017
Sous la présidence de Roland MANGIN, Maire

Conseillers en fonction
15

Membres présents : Mmes et Mrs les conseillers à l'exception de Christian HEIM qui donne procuration à Monique HOULNE et Bernard SCHIEBER qui donne procuration à Jérôme MANGIN : absents excusés

Conseillers présents :
13

Copie intégrale des délibérations prises

1) Rythmes scolaires

1. Le conseil municipal,
 - Vu le décret n°2017-1108 du 27 juin 2017,
 - Vu la décision du conseil d'école du 22 juin 2017,
 - Vu l'avis de l'ensemble des instituteurs sur le RPI Steige-Maisonsgoutte,

Après délibération, demande le retour à la semaine de 4 jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi) sur 36 semaines, à raison de 24 heures hebdomadaires :

Ecole de STEIGE : 7h55-11h25 / 13h25-15h55

Ecole du Centre Maisonsgoutte : 8h-11h30 / 13h30-16h

Ecole de WAGENBACH Maisonsgoutte : 8h10-11h40 / 13h40-16h10.

Cette demande est faite **sous réserve** que la Région Grand Est finance le transport du RPI.

Si cette dernière disposition ne peut être mise en place pour la rentrée 2017, le conseil municipal demande que le retour à la semaine de 4 jours soit effectif pour la rentrée scolaire 2018 – 2019.

2) Décisions modificatives budgétaires

Le conseil municipal approuve les décisions modificatives suivantes :

Fonctionnement

	Dépenses	Recettes
7391172 DEGREVEMENT TH	458	
74121 DSR	-	458
	458	458

3) Dotations de l'Etat

Le maire informe les membres du conseil municipal du montant des dotations de l'Etat qui seront versées en 2017. Il précise notamment que le montant du Fond National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales, le FPIC, passe de 932 € à 1835 €, soit un doublement de notre contribution en un an.

La dotation forfaitaire versée par l'Etat sera de 46 627 € contre 50 872 € en 2016 et 74 000 € en 2014.

4) Divers points ont été abordés :

- Dégât des eaux à la mairie
- Réparation de la conduite d'eau au cimetière
- Départ du J7 pour Le Mans ce jour
- Croix de mission, une demande de devis a été faite à Gérard BONNET tailleur de pierres à Barr pour la réparation de la Croix de mission à l'entrée du village
- Le col de Steige sera fermé le 18 juillet de 7 h à 19 h pour travaux de gravillonnage
- Prolongation de l'arrêt de travail de l'employé communal Sylvain CHARLIER jusqu'au 17 inclus
- Les travaux de pose des pavés à l'Espace d'Animation Rural démarreront le lundi 3 juillet
- Une pêche électrique organisée par la Fédération de Pêche du Bas-Rhin et en collaboration avec le service « rivières » du Conseil Départemental, sera programmée dans le Giessen à divers endroits au courant du mois de septembre

Le maire insiste sur l'importance de la prochaine sortie en forêt communale qui est fixée le dimanche 3 septembre 2017.

Un conseiller municipal propose la mise en place d'une chambre froide à l'EAR. Compte tenu des dégradations sur les vitres, des solutions préventives sont à rechercher : volets, caméras...

Un conseiller municipal propose l'achat à des prix très intéressants, d'ordinateurs pour l'école auprès du Conseil Départemental.

Lu, approuvé et signé. Suivent les signatures de tous les conseillers présents.
Pour copie conforme faite à Steige, le 30 juin 2017.

Le Maire
Roland MANGIN